

Départ à la retraite →

André Etter : 38 ans consacrés à la formation et à l'instruction

Après 38 ans passés dans le milieu policier et, plus particulièrement, dans le domaine de la formation et de l'instruction, André Etter a pris sa retraite. L'occasion pour *police* de rencontrer cet homme qui a œuvré dans les coulisses durant tant d'années au bénéfice des corps de police romands et mêmes suisses et qui a eu, entre autres, beaucoup affaire dans la conception du CGF 2020.

Interview : Jean-Daniel Favre ; photos : André Etter



Interview

En retraite depuis le 1er février 2025, le coordinateur de la formation policière romande et secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité (CCS), l'organe politique des polices vaudoises revient sur presque 40 ans consacrés à la police.

André Etter, après 38 ans d'activité, vous avez décidé de faire valoir vos droits à la retraite. Pour les lecteurs de *police*, pouvez-vous nous décrire les débuts de votre vie professionnelle ?

Avant d'exercer une activité professionnelle, j'ai d'abord étudié à l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie (IPSC) aujourd'hui devenu École des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne, de 1981 à 1985. Mon diplôme en poche, j'ai poursuivi mes études en étant assistant pendant deux ans et en faisant des stages pratiques, par exemple à la police cantonale vaudoise, dans ce qui était alors la brigade de l'Identité Judiciaire (en abrégé l'ID), mais aussi à l'étranger. En 1986, j'ai passé plusieurs mois à la Police du Comté de Los Angeles d'abord pour effectuer une recherche universitaire au «Crimlab» et ensuite pour faire un stage dans des unités opérationnelles. Cela m'a permis de partager le quotidien de la vie des policiers californiens sur le terrain dans bien des divisions dont le SWAT et l'Aeroburo.

En 1987, je suis entré à la police municipale de Lausanne (PML) avec le grade de lieutenant. Après une première année comme stagiaire à a PJ, j'ai travaillé à Police-Secours comme chef de section. Quatre ans ont passé, puis je suis devenu chef de la formation, et en parallèle, chef du groupe d'intervention qui n'était pas permanent à cette époque. J'ai aussi dirigé la brigade canine durant cinq ans. J'ai eu la chance de pouvoir continuer à faire



Avec le Directeur et son équipe de l'École de la police nationale lors d'un stage à Nîmes en France.

des stages, à Londres, en particulier à New Scotland Yard, trois mois, et aux États-Unis à la NTOA (National Tactical Officer Association), ce qui m'a permis d'introduire en Suisse diverses nouvelles techniques d'intervention à mon retour. C'est, en effet en 1992, que j'ai été nommé responsable de l'École des polices municipales vaudoises (EPMV). J'avais 30 ans, le commandant de la police de Lausanne de l'époque voulait nommer «un jeune» à la tête de la formation pour la dynamiser.

Près de 30 ans passés dans la formation policière, comment cela s'est-il déroulé depuis 1992 ?

Pendant plus de 13 ans, à la tête de l'EPMV, j'ai élaboré les principes de la formation des aspirantes et aspirants des polices communales vaudoises plus axés sur la pratique. Puis, en parallèle, des discussions, des questions ont commencé à se poser par rapport à la formation générale des corps de police vaudois, puis romands et de Suisse. Le sommet du G8 organisé à Evian en Haute-Savoie a eu des répercussions en Suisse voisine en 2003. Les manifestations violentes contre cette réunion ont été l'un des déclencheurs pour la nécessité d'une meilleure coordination entre les forces de police romandes d'abord. Rapidement, les cantons de Vaud et du Valais se sont entendus sur

un projet d'Académie qui serait située à la caserne de Savatan. Il y avait des salles pour la théorie et des espaces pour les mises en situation pratique, ainsi qu'une capacité d'accueillir jusqu'à 250 personnes.

Ce fut un projet d'envergure, durant lequel il a fallu ébaucher les grands principes pédagogiques communs pour cette nouvelle école, donc harmoniser la formation et les cultures d'enseignement de chacune des polices qui rejoindrait cette entité. En parallèle, il y a aussi eu le projet national phare du premier Concept général de formation (CGF) avec la mise sur pied du Brevet fédéral de policier/policrière, reconnaissance nationale du métier, projet au sein duquel j'ai eu la chance de représenter la Romandie.

En 2005, il y a eu la première école pour les polices cantonales vaudoise et valaisanne à Savatan. Puis en 2006, ce fut l'arrivée des polices communales vaudoises. Les années passées à l'EPMV m'ont donné assez de crédibilité pour relever ce défi et j'ai été nommé directeur de l'Académie de police, avec la première session du Brevet fédéral au sein de l'entité en février 2006. Vu que ce poste était considéré comme civil, j'ai dû renoncer à mon grade d'officier de police, décision difficile à prendre. J'y suis resté jusqu'au début 2009, en ayant pu jeter les bases de l'entité telle qu'elle fonctionne encore aujourd'hui.

2009, une nouvelle orientation dans votre vie professionnelle, qu'avez-vous fait ?

J'ai quitté Savatan pour prendre un nouveau poste, celui de chef de la réforme policière vaudoise, période durant laquelle j'ai pu faire un DAS (Diplôme de formation continue) en direction de projet à l'Université de Genève au vu de l'ampleur de la tâche. Puis, après trois ans, une fois la loi de la nouvelle organisation adoptée, j'ai été nommé coordinateur de la formation policière romande (poste à 60%). Dans ce cadre, j'ai participé à la réalisation d'un nouveau projet d'envergure nationale, à savoir le Concept général de formation 2020 (CGF 2020) qui a débuté en 2015.



Stage au Québec, visite de la police de la ville de Québec avec un collègue de l'unité tactique d'intervention et son camion blindé.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce CGF 2020 ?

Avec les collègues vaudois et ceux des autres cantons romands, nous avons beaucoup travaillé pour mettre en place ce projet placé sous l'égide de l'ISP. Il a fallu, entre autres, défendre les spécificités romandes, ce qui me tenait à cœur. Nous avons opté pour une formation en deux ans avec uniformisation des instruments de suivi et de développement durant le stage pratique, soit une unité de doctrine au niveau suisse. Il a fallu créer toute une infrastructure, en particulier pour la seconde année, trouver et former spécifiquement des cadres, rechercher des experts pour superviser les examens sans oublier des coaches et des mentors pour accompagner les apprenant-e-s.

Vous occupiez un poste à 60% et les autres 40% à quoi étaient-ils dévolus ?

Je suis également devenu le secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité (CCS), l'organe politique des polices vaudoises. J'étais chargé, entre autres, de faire le lien entre le CCS et la Direction opérationnelle (DO) pour mettre en place la stratégie et les orientations globales en matière de sécurité, avec un plan d'action coordonné (PAC), ainsi que de diriger

des groupes de travail et projets sensibles, comme celui de la facture policière, par exemple.

Cela me permet de relever que, durant toute ma carrière, j'ai eu la chance d'avoir un pied dans l'opérationnel et un autre dans les organes stratégiques, grâce à mes diverses fonctions.

André Etter, que pensez-vous de la qualification d'être un homme de l'ombre ?

Cela me convient tout à fait pour certaines facettes de mon activité, en particulier lors de la mise en place du CGF 2020. Mon intérêt, ma vocation devrais-je dire, était la formation, c'est-à-dire partager, échanger et être un pont entre les corps de police, qu'ils soient cantonaux ou nationaux. J'ai un réseau que je considère comme assez étendu, en Suisse et à l'étranger, en particulier le réseau FRANCO-POL, dont j'ai été un des membres fondateurs en 2008 et vice-président Europe de 2019 à 2024. J'ai aussi ramené de mes stages de nouvelles techniques d'intervention ou du matériel adapté à un travail de police moderne. J'ai contribué à l'idée de journées de formation pour les cantons romands, de Berne et du Tessin. Mais je ne veux pas tout énumérer ici. J'ai toujours voulu aplanir les obstacles, arrondir les angles et trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde face aux difficultés rencontrées.

Nous sommes parvenus au bout de cet entretien. Aimerez-vous faire un bilan ou avez-vous autre chose à dire ?

Non, je ne veux pas faire de bilan, c'est un peu tôt, je viens de partir et je n'aime pas autrement regarder en arrière. De plus, j'ai encore des mandats avec l'ISP, entité très dynamique, axée sur l'avenir, sous la parfaite conduite de son Directeur Stefan Aegerter, que j'apprécie beaucoup. J'ai eu énormément de plaisir à

remplir mes missions durant toutes ces années. 38 ans de formation m'ont permis de rencontrer et de côtoyer beaucoup de monde. Je vois aussi des policières et des policiers que j'ai connus comme aspirantes ou aspirants qui sont devenus aujourd'hui des cadres, la roue tourne. Je remercie aussi toutes les personnes qui m'ont soutenu durant ma carrière et qui m'ont fait confiance. Heureusement, il y en a également un grand nombre ! Un regret, oui, à propos d'un projet datant de 2015 qui a dû être abandonné faute de moyens concernant le développement de la VR (réalité virtuelle). En 2019, Zurich l'a initié et il est devenu d'envergure nationale maintenant.

Qu'est-il prévu pour votre succession ?

Tout n'est pas encore mis en place. Le capitaine Pierre-Antoine Walker de la police valaisanne a repris pour 2025 la présidence du cercle d'examen romand et les tâches liées. Pour le reste des activités, certaines ont été « splittées » sur plusieurs personnes et d'autres mises en pause. Blaise Péquignot, le secrétaire général de la Conférence latine des Chefs des Départements de justice et police (CLDJP), avec qui j'ai partagé ces 13 années de coordination avec une parfaite entente et grande complicité, va bientôt prendre sa retraite. Il est question que son successeur définisse un nouveau cahier des charges pour le futur coordinateur, reprenant les tâches liées, en principe début 2026.

Merci André Etter, en mon nom personnel et en celui du lectorat du journal *police*, je vous souhaite une longue et heureuse retraite. ←

Les réponses aux questions de l'interview représentent l'opinion de la personne interviewée et pas nécessairement celle de la FSFP.



Qui est André Etter ?

Né en 1962, il a grandi dans la région lausannoise, à Pully. Il est marié, sans enfants. Comme hobbies, il est pilote d'hélicoptère, il fait aussi du modélisme radiocommandé hélico et de la simulation de vol.